CTL du 8 décembre 2015

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Depuis cet été, devant la parodie de dialogue social, les Fédérations des Finances représentatives ont décidé à l'unanimité de ne plus siéger en

- Comité Technique Ministériel (CTM) ;
- Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail-Ministériel (CHSCT-M) ;
- et Conseil National d'Action Sociale (CNAS).

L'absence de dialogue social témoigne d'un profond mépris à l'égard des fonctionnaires des finances publiques, ce constat est le même dans le Pas-de-Calais et nous ne siégerons pas au CTL de ce jour.

Pourtant, les événements récents démontrent plus que jamais la nécessité d'un Service public de qualité doté d'un haut niveau de réactivité.

La cohésion sociale de notre pays nécessite une action publique forte pour permettre à chacun d'accéder aux besoins essentiels et ainsi, réduire les inégalités sociales et économiques.

Ce rôle indispensable est joué quotidiennement par le Service public.

L'affaiblissement de l'État est tout sauf la solution aux difficultés que nous devons affronter collectivement !

Il est urgent, Monsieur le Président, que vous qui êtes ou devriez être à la tête du collectif, preniez vos responsabilités en défendant les moyens humains et budgétaires nécessaires au bon exercice des missions qui vous incombent.

La DGFiP est un maillon essentiel dans le pacte de sécurité décrété par le Président de la République.

Par son action la DGFiP combat au quotidien la délinquance financière intimement liée au financement du terrorisme et des systèmes mafieux.

Monsieur le Président, comment allez-vous lutter contre la fraude fiscale en diminuant d'une part les effectifs et d'autre part en voulant des programmes de contrôle fiscal toujours plus étoffés en nombre au détriment de la qualité ?

Monsieur le Président, comment allez-vous permettre à l'Etat d'avoir les moyens de fonctionner en garantissant le recouvrement des recettes quand dans un même temps vous réduisez tant les horaires d'ouverture des guichets que le nombre des points d'accueil ?

Monsieur le Président, votre statut de fonctionnaire vous oblige à appliquer la loi en toute neutralité. Comment allez-vous déontologiquement appliquer des consignes et annonces politiques non encore légiférées ?

Chaque gracieux qui sera ordonnancé nuit autant à l'équité des citoyens devant l'impôt qu'aux finances de l'Etat, des collectivités et établissements publics locaux.

Monsieur le Président, votre traitement et votre système indemnitaire très avantageux n'ont d'égal que la responsabilité qui devrait être la vôtre.

Vous ne pouvez légitimement accepter votre rémunération et refuser la responsabilité de votre fonction.

Si vous n'êtes qu'un agent d'exécution acceptez-en la rémunération ;

les cadres C de la DGFiP sont habitués à plus de prise d'initiative et de réactivité !

Monsieur le Président, nous attendons de vous que vous vous opposiez aux suppressions d'emplois qui vont amputer la DDFiP du Pas-de-Calais.

Dans l'effort collectif de lutte contre le terrorisme, il faut une administration d'Etat avec un minimum de moyens.

Force est de constater qu'on est bien en deçà du minimum !